

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Lundi 9 mars 2020 à 10h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Eric Berton
Denis Bertin
Raouf Boucekkine
Brigitte Carpentier
Philippe Delaporte
Maryline Crivello
Jean Boutier
Dominique Nobile, pouvoir à Denis Bertin
Nathalie Bonnardel
Gabriella Crocco

Excusés :

Hamida Demirdache
Marteen Noyons
Brigitte Marin
Carlo Rovelli
Daniel Nahon

Invités :

Isabelle Leclercq (Agent comptable - AMU)
Magali Perez (Rectorat)
Thierry Fabre (IMÉRA)
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)
Pascale Hurtado (IMÉRA)

Le lundi 9 mars 2020 à 10h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que dix membres du conseil, sur un total de quinze, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 25 novembre 2019

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 25 novembre 2019.

2 – Informations générales

Raouf Boucekkine informe que le colloque UBIAS, prévu en mars 2020, est reporté au 12-14 octobre 2020.

Denis Bertin informe que le projet COFUND, déposé par le RFIEA, a été approuvé avec d'excellentes notes d'évaluation. Ce projet réunit les IEA de Paris, Lyon, Marseille et Montpellier. Dans la phase actuelle de négociation avec l'Europe, le financement annuel pour l'IMÉRA, initialement prévu autour de 160.000 €, serait ramené à 100.000 €, avec en contrepartie un moindre coût des rémunérations et indemnités mensuelles des chercheurs invités.

Emmanuel Girard-Reydet précise que pour le bilan financier de ce programme européen, à l'instar de ce qui avait été fait pour le précédent financement européen EURIAS, il sera nécessaire de remettre en place un système de facturation interne de façon à pouvoir justifier de dépenses d'hébergement des chercheurs sélectionnés dans les appartements sur site.

Denis Bertin partage qu'AMU avec ses partenaires, dans le cadre de sa politique sur les instituts et formation recherche, dépose demain un projet « Structuration de la formation par la recherche pour les initiatives d'excellence » (SFRI), qui implique 13 instituts et l'IMÉRA. Le budget demandé est de 30 M€ pour 10 ans.

Thierry Fabre informe qu'il a été sollicité par une commissaire de « Manifesta 2020 » pour monter un cycle de rencontres « Méditerranée – Conversations sous les platanes », qui pourrait avoir lieu à l'IMÉRA au mois de juillet 2020 pendant cinq soirées et qui croiserait des artistes, des critiques, etc.

3 – Approbation du rapport d'activités scientifiques 2019

Raouf Boucekkine indique que le rapport d'activités 2018-2019 est pour la première fois écrit en anglais, selon le format international, avant d'en présenter les points saillants.

L'année 2018-2019 a été record du point de vue du nombre de résidents, avec un plus grand déséquilibre disciplinaire : Sciences humaines et sociales (66%), Sciences dures (15%) et Art/Science (19%). Sur la distribution géographique, nous sommes dans les biais habituels avec une majorité de nord-américains et d'européens.

Après la restructuration scientifique de 2016, 2017/2018 a vu le démarrage des deux premières chaires nouvelle manière de l'IMÉRA : la chaire IRD/IMÉRA (Makhlouf) et la chaire IPC/IMÉRA (Rodwin).

Le processus de développement s'est singulièrement accéléré en 2018-2019, avec :

- L'inauguration de nouvelles chaires : Kiernan (EHESS/IMÉRA), Ben Achour (Averroès), Macias (Fulbright/IMÉRA) & Yared (Camus).
- Le démarrage des Senior Fellows et des Research Groups : Donaggio (Groupe ArTLib) et Makhlouf (Anthropomed) ; Widmer/Fisher/ Bidart (Groupe Ego Networks) et Dobson/Guiot/Bondeau (Global Warming and Biodiversity).

L'activité scientifique s'est profondément modifiée et enrichie, alors que l'essentiel de l'offre scientifique de qualité jusque-là était cantonnée dans l'axe Art/Science (cycle « Recherche, art et pratiques numériques ») et dans l'axe « Explorations Interdisciplinaires » (P. Livet).

Il y a de nouvelles formes de « production » :

- Cycles de conférences publiques par titulaires de chaires (Ben Achour et Kiernan) ;
- Nouveaux cycles de recherches adossés aux nouvelles chaires : Cycle IRD/IMÉRA en développement durable, Cycle Fulbright/CMI/IMÉRA en études migratoires ;
- Cycles de conférences par Senior Fellows (Donaggio et Makhoul).

Il y a d'autres avancées institutionnelles :

- Signature d'une nouvelle chaire AUF/IMÉRA sur « Transformations structurelles et dynamiques institutionnelles en Francophonie », en juillet 2019. Premiers titulaires 2019-2020 : Addi et Kante ;
- Partenariats : Forum Méditerranéen Franco-Allemand : « Entre Mémoires et histoire », avec le Centre Franco-Allemand de Provence, Sciences Po Aix et le Konrad Adenauer Stiftung ;
- Prise de responsabilité dans le réseau UBIAS (depuis Mars 2018), avec notamment la codirection de l'Académie Intercontinentale du réseau. Collaboration dans l'incubation et la construction de nouveaux instituts d'études avancées dans le monde (IMÉRA), etc.

Depuis septembre 2019 et en tant qu'UBIAS, l'IMÉRA cogère avec 4 écoles doctorales un programme de conférences/séminaires doctoraux délivrés par des résidents de l'IMÉRA, à leurs doctorants. Ces écoles doctorales sont : ED 251 (Environnement), ED 354 (Langues, littérature, arts), ED 355 (Espaces, cultures, sociétés) et ED 356 (Cognition, langage, éducation).

A côté de cela, deux figures ont été créées : les Associate Fellows et les Senior Fellows.

Les Associate Fellows sont nommés pour un an. Ils sont, soient des anciens résidents qui reviennent à la tête de groupes pour des séjours courts (quelques semaines), soient des chercheurs AMU qui s'impliquent dans l'animation d'un cycle à l'IMÉRA.

Les Senior Fellows portent sur une durée de 3 ans. Dans la nouvelle formule, l'IMÉRA ne prendra en charge que le logement pour les externes. Ils sont nommés pour monter des projets ERC ou jouer un rôle extrêmement important dans un partenariat extérieur. Les nouveaux Senior Fellows 2019-2022 sont : A. Dobson (Princeton), A. Bondeau (IMBE/CNRS/AMU) et J. Guiot (CEREGE/CNRS/AMU).

Sur l'externe et dans le cadre du réseau UBIAS, l'IMÉRA organisera à Marseille, en partenariat avec l'IEA de l'Université de Belo Horizonte (Brésil), l'Intercontinental Academy du 23 novembre au 2 décembre 2020 sur le thème « Intelligence and Artificial Intelligence ». L'idée est de mettre face à face des chercheurs marquants de notre époque sur ce thème (dont des prix Nobel, des chercheurs multi-primés, etc.) et des Fellows triés sur le volet, pour notamment créer des projets de questionnements nouveaux interdisciplinaires. L'idée est également de faire circuler ces chercheurs marquants dans les laboratoires et auprès des étudiants d'AMU. Pour l'instant sont associés en local : l'ILCB, le laboratoire LIS, des chercheurs de la Timone en neurosciences.

Nathalie Bonnardel propose le nom de Jean-Louis Dessalles (Paris Tech Telecom), auteur de l'ouvrage « Des intelligences très artificielles ». Jean Boutier signale la mise en place à l'EHESS d'un programme de recherches interdisciplinaires sur le rôle des sciences sociales dans les recherches sur l'intelligence artificielle. Gabriella Crocco pense nécessaire d'intégrer des chercheurs qui développent au sein d'AMU une approche de l'informatique basée sur la logique.

Thierry Fabre et Pascale Hurtado prennent successivement la parole pour présenter les éléments d'actualité et les activités du programme Méditerranée puis du programme Art/Science/Société.

Pascale Hurtado évoque notamment le projet de Regina Huebner - résidente 2018-2019 de l'IMÉRA - avec le CIML, qui a été sélectionné par Manifesta 2020 et qui a fait en lien l'objet d'une demande de financement auprès de la Région Sud. En accord avec Robert Fouchet, le lieu d'exposition serait le

hall d'exposition du bâtiment « Turbulences » en fin de rénovation sur le site Saint-Charles, avec des questions à traiter concernant l'accueil du public dans un lieu universitaire.

Raouf Boucekkine présente la liste des résidents sélectionnés 2020-2021.

Il informe du renouvellement des partenariats et des Chaires avec l'IRD, l'EHESS, Fulbright et AMSE. Sollicité par la DGRI dans le cadre du plan SHS, il dit avoir accepté une mission d'évaluation pour le compte du Ministère sur l'impact économique de la recherche (toutes disciplines) en France, qui pourrait rapporter 100.000 € à l'IMÉRA.

Par ailleurs, Raouf Boucekkine informe que l'IMÉRA, tout comme l'IEA de Paris, fait partie d'un EQUIPEX PIA3 sur l'axe 2 « Equipement structurant pour la recherche », dans le cadre d'un projet qui sera déposé le 15 mai 2020. Apprenant cette information, Denis Bertin signale qu'il y a une procédure et un dossier pour l'établissement à rendre pour le lendemain. Il dit avoir interpellé Olivier Bouin, directeur du RFIEA, sur ce sujet EQUIPEX sans avoir eu de retour, et va donc le contacter en urgence.

Concernant cette présentation des activités 2018-2019, Eric Berton exprime qu'elle gagnerait à être plus collective. Et dans la mesure où AMU est le principal contributeur financier, il tient à ce que la politique de l'IMÉRA s'appuie aussi sur les instances, la politique scientifique dans la représentation des différentes instances, et la commission recherche d'AMU. C'est à cette condition qu'AMU continuera à s'impliquer de manière forte dans cette pépite qu'est l'IMÉRA. Raouf Boucekkine rappelle le principe d'indépendance scientifique des IEA ; Eric Berton lui répond que son propos ne concerne en rien ce principe nullement remis en cause.

Maryline Crivello évoque la mise en place d'un observatoire des pratiques interdisciplinaires et interculturelles, dans le cadre du projet Ideal (Soutien aux grandes universités de recherche, AAP IDées). Elle souligne le lien évident entre le programme Méditerranée de l'IMÉRA et l'Institut « Sociétés en Mutation en Méditerranée » qui vient d'être inauguré.

Gabriella Crocco souligne une trop faible représentation des chercheurs issus des sciences dures dans la nouvelle promotion de résidents 2020-2021 et au niveau des AMU Fellows.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le rapport d'activités scientifiques 2019.

4 – Approbation des comptes de l'exercice 2019

Brigitte Carpentier présente tout d'abord le tableau de résultat budgétaire GBCP, qui fait valoir un solde budgétaire excédentaire de 292.623 € pour l'exercice 2019. Il s'explique en grande partie par :

- Une sur-réalisation des recettes encaissées, notamment due au financement MESRI non prévu et la régularisation des rapprochements de la convention Labex RFIEA+ 2012-2019 ;
- Une sous-réalisation des crédits de paiement en masse salariale et en fonctionnement.

Le taux d'exécution global est bon puisqu'il est de 86% (92% après corrections*). Les 131 K€ de crédits d'AE non consommés concernent :

- Pour 32K€ des dépenses masse salariale. A noter que la masse salariale déversée dans le budget de l'IMERA aurait dû être de 190.880 € (ré-imputation non faite suite à des erreurs de déversement par la DRH), soit un taux de réalisation de 94%* ;
- Pour 99K€ des dépenses de fonctionnement, dont 50K€ concernent des mesures d'économies prises par l'IMERA et 22K€ des dépenses prises en charge directement sur le budget d'AMIDEX suite à l'interdiction des facturations entre sociétés*.

Au niveau des recettes encaissées, le taux de réalisation 2018 est de 128%. L'écart entre prévision et réalisation correspond majoritairement :

- Au versement des 192.258 € de la convention de financement MESRI 2019 non prévu ;
- A la régularisation des rapprochements pour la convention Labex RFIEA+ entre les factures émises et les sommes qui restaient en souffrance sur le compte d'avance et acompte reçus de l'état des dettes du compte financier 2018.

Les écarts entre les recettes encaissées et les droits constatés s'expliquent par le versement d'avance pour certains projets et par des régularisations de rapprochement effectuées en 2019 (recettes RFIEA). La subvention versée pour 150 K€ dans le cadre de la SCSP 2018 est venue abonder le fonds de roulement qui sera prélevé en 2019, 2020 et 2021 pour financer les dépenses de cette action. Ceci explique le déficit de fonctionnement prévu au budget 2019 à hauteur de 45 K€ et réalisé à hauteur de 42 K€.

Emmanuel Girard-Reydet présente le bilan des recettes 2019 en droits constatés de l'IMéRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2019 s'élève à 1.625.267 € en recettes encaissées.

Les contributions volontaires s'élèvent à 809.000 €, dont :

- 295.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 200.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
- 120.000 € d'AMIDEX pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 43.000 € d'AMIDEX pour le financement du programme Méditerranée ;
- 120.000 € du CNRS pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 9.000 € de Fulbright pour la prise en charge directe d'une partie des indemnités mensuelles du résident sélectionné dans le cadre de la Chaire Fulbright ;
- 11.000 € de l'ILCB et 11.000 € d'AMSE pour la prise en charge directe des indemnités mensuelles des résidents sélectionnés.

La part de financement apporté par les programmes RFIEA et Labex RFIEA est de 33%, alors que celle apportée par AMU et AMIDEX s'élève à 46%.

Il présente ensuite le bilan des dépenses 2019 de l'IMéRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des dépenses 2019 s'élève à 1.647.746 € en crédits de paiement (CP), avec pour répartition :

- 613.236 € de dépenses pour l'accueil en résidence des chercheurs invités (indemnités et salaires, location appartements, voyages et missions) ;
- 102.180 € de dépenses pour les activités scientifiques (séminaires, conférences, colloques, publications, etc.) ;
- 932.330 € pour les autres dépenses (salaires équipe encadrement, coûts infrastructures, fonctionnement général, instances, communication).

Les dépenses significatives pour la location d'appartements (56.887 €) sont à mettre en relation directe avec l'augmentation du niveau d'accueil des chercheurs invités en 2019 (183 mois-chercheurs invités, soit une augmentation de 25 mois par rapport en 2018).

Madame I. Leclercq, agent comptable de l'Université d'Aix-Marseille, présente ensuite, pour approbation, le bilan comptable 2019.

Pour la partie compte de résultat, les produits s'élèvent à 816.985€ pour un total de charges de 832.002 €, ce qui donne un résultat bénéficiaire sur l'exercice 2019 de - 15.017 € (contre un excédent de 99.711 € en 2018).

Cela s'explique à la fois par le déficit généré par les dépenses financées par la SCSP 2018 (42 K€) qui viennent peser sur ce déficit. Celui-ci est par ailleurs allégé par les économies réalisées sur les

dépenses hors convention de financement de l'IMERA, qui restent structurellement inférieures aux recettes de subvention d'AMU et tombent chaque année dans le fonds de roulement de la fondation. Le fonds de roulement s'élève à 407.612 € en baisse de 55.763 € par rapport à 2018.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2019 s'élève à 645.619 € contre 601.976 € à fin 2018. Cette trésorerie provient notamment des avances sur subventions perçues dans le cadre des différents projets.

Les capitaux propres à hauteur de 5.000 € correspondent aux dotations statutaires, avec 1.000 € en part non consommable et 4.000 € en part consommable. Aucune dotation n'a fait l'objet de consommation à la date de clôture des comptes.

La progression importante des avances et acomptes reçus (127.796 €) provient de l'augmentation des encaissements reçus par les financeurs publics et n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation. En revanche, les dépenses éventuelles sur les projets concernés sont neutralisées par un produit à recevoir.

Denis Bertin partage le fait que, dans le contexte actuel du désengagement de l'état, les projections financières faites sur les cinq prochaines années témoignent de certaines difficultés à venir. En dehors des mesures d'économie déjà engagées et de la poursuite des efforts pour la recherche de financements complémentaires, il sera primordial de mobiliser davantage les autres membres fondateurs dans leur soutien à l'IMÉRA.

Suite à une question de Philippe Delaporte par rapport à un travail sur l'élargissement des projets cibles, Raouf Boucekkine répond que son orientation principale est de relancer très fortement l'incubation et la production de projets de recherche interdisciplinaires innovants (ERC, ANR, etc.). L'idée est d'aller vers moins de chaires, moins de résidences, moins d'événements (donc moins de dépenses de fonctionnement), et plus de recherche, à travers notamment l'accueil de groupes de recherche qui constituent un véhicule léger et pas cher pour l'IMÉRA.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2019.

5 – Projet de révision des statuts : Directeur de programme

Denis Bertin indique en introduction que le comité d'animation scientifique (CAS) a été très utile dans le passé à un moment où il fallait produire de l'animation scientifique avec un rôle bien décrit dans les statuts, mais que désormais l'animation se fait à partir des directeurs de programme et que de fait le CAS est vidé de toute utilité. Cependant, la mise en place des directeurs de programme n'a été accompagnée d'aucun appui statutaire et d'aucune reconnaissance possible, puisque ses fonctions n'existent pas au sens strict des statuts.

La question qui est donc posée aujourd'hui aux membres du CG est d'engager une révision des statuts pour d'une part, supprimer le CAS (impact sur les articles 12-14) et d'autre part, intégrer et décrire les fonctions de directeur de programme, et ainsi mettre en cohérence ces statuts avec le mode de fonctionnement actuel de l'IMÉRA.

Raouf Boucekkine insiste sur le fait que le rôle stratégique des directeurs de programme va être accru, et qu'en l'absence de statut pour les directeurs de programme et à l'exception du programme Méditerranée, la situation devient intenable pour les programmes Art/Science et Regards Croisés (aujourd'hui sans directeurs).

Il évoque aussi la figure du directeur adjoint, qui selon lui serait utile pour épauler le directeur sur les responsabilités internationales (UBIAS notamment).

Il rappelle que le programme Art/Science est un gros point fort de l'IMÉRA et que, sous l'impulsion de Robert Ilbert, l'IMÉRA a développé depuis 2009 une expertise en Art/Science unique sur site, avec un rayonnement international important et plus de 100 candidatures reçues par an.

Résolution

Le Conseil de gestion émet à l'unanimité un avis favorable à la révision des statuts de la Fondation, pour intégrer le statut de directeur de programme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à Marseille, le 18 mars 2020.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion